

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16958**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Responsable en management des ressources humaines

Nouvel intitulé : Manager du développement des ressources humaines

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION                     | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|--|--|
| SUP des RH – Ecole supérieure privée des ressources humaines | Directeur  |

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le responsable des ressources Humaines met en place la stratégie des RH au sein de l'entreprise ou de l'une de ses entités (filiale, établissement, catégorie de personnel...). Il a pour fonctions principales de :

1. Participer à la politique des Ressources Humaines et représenter l'entreprise auprès des différentes instances privées et publiques
2. Superviser la paie, optimiser la rémunération et la couverture sociale
3. Appliquer et faire appliquer la législation du travail dans un contexte international et piloter les relations sociales
4. Apprécier et évaluer le personnel pour bâtir une politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en optimisant le processus de recrutement et de mobilité des salariés, et en élaborant une politique de formation adaptée
5. Manager de nouveaux projets en ressources Humaines, animer et diriger une équipe
6. Piloter la communication interne et intégrer les ressources humaines dans une démarche « qualité » et de RSE

Le titulaire de la certification est capable de :

- 1- Etablir un diagnostic stratégique et de formuler des recommandations de politique sociale. Etablir et déployer au niveau de son entité un plan d'actions stratégique, respectant les impératifs budgétaires de l'entreprise et les orientations définies au niveau de la DRH
- 2- Entretenir le dialogue social et négocier avec les IRP afin d'accompagner les changements et prévenir des conflits sociaux
- 3- Respecter et s'assurer du respect par tous les acteurs de l'entreprise, de la législation sociale
- 4- Superviser la paie et le système d'information des ressources humaines (SIRH), établir et suivre les indicateurs de performances pour anticiper les risques sociaux
- 5 - Définir une politique de rémunération, de formation et de recrutement en mettant en place les process nécessaires pour son application au niveau des managers
- 6 - Mobiliser les techniques d'évaluation, d'appréciation du personnel et de la gestion des carrières et des compétences pour mettre en place un système de GPEC
- 7 - Initier et coordonner des projets RH selon une méthodologie établie
- 8 - Développer des outils de communication interne, de e-réseaux, marketing RH et RSE

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le responsable des ressources humaines peut être employé dans tous types d'entreprise de plus de 200 salariés, privées ou publiques, relevant de tous secteurs d'activité. Il peut également exercer son activité en temps partagé pour plusieurs entreprises employant chacune moins de 200 salariés.

- Consultant / Consultante en gestion des Ressources Humaines
- Responsable en management des ressources humaines
- Responsable de la gestion prévisionnelle des emplois et compétences
- Responsable du développement des ressources humaines
- Responsable emploi et formation
- Responsable des ressources humaines
- Responsable de la gestion administrative du personnel
- Responsable des rémunérations
- Directeur / directrice de la formation en entreprise
- Directeur / directrice des relations sociales
- Directeur / directrice des Ressources humaines

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1503 : Management des ressources humaines

M1502 : Développement des ressources humaines

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

### Modalités d'accès à cette certification

## Descriptif des composantes de la certification :

La certification comprend 8 composantes :

1. Compétences à participer à la définition d'une politique RH
2. Compétences à veiller à l'application de la réglementation sociale
3. Compétences à superviser la paie et optimiser le système de rémunération
4. Compétences à piloter les relations sociales
5. Compétences à bâtir une politique prévisionnelle des emplois et compétences
6. Compétences à accompagner et anticiper les changements organisationnels et humains
7. Compétences à mener des projets RH en managant une équipe
8. Compétences à communiquer en interne et à s'imposer en manager

Modalités d'évaluation :

1. Etude environnementale et stratégique (veille économique et juridique, recherche sectorielle)
2. Résolutions de problématiques RH
3. Missions RH en entreprise
4. Réalisation et soutenance d'un mémoire
5. Aptitudes comportementale au management (soutenances, gestion de projet, jeux d'entreprise)

La certification est composée des sept blocs de compétences décrits ci dessous.

### Validation du titre

#### Par la formation continue

- o Chaque bloc d'activités et de compétences est validé indépendamment. Les 7 blocs ne peuvent pas se compenser entre eux.
- o Le diplôme peut être acquis par capitalisation de blocs. Chaque bloc est acquis définitivement. La certification est délivrée totalement après validation des 7 blocs de compétences et une expérience RH minimale validée de 3 mois.

#### Par la formation initiale ou en alternance :

- o Les 7 blocs sont acquis de la même manière, mais pour valider le titre, les candidats doivent également valider :
  - Le mémoire professionnel
  - L'assessment

#### Par la VAE :

- o La validation est constituée des mêmes 7 blocs. Elle peut être totale ou partielle (par bloc de compétences)

### Bloc de compétence :

| INTITULÉ   | DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION   |
|--|--|
| Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 16958 - Piloter la stratégie RH dans un contexte International | <b>Compétences attestées :</b><br>Contribuer à la définition de la stratégie et de l'organisation de la fonction RH.<br>Mettre en œuvre et piloter la performance des actions RH dans des environnements internationaux<br><b>Evaluation :</b> Etude de cas pratique – Réalisation et présentation d'une gestion de projet RH<br><br>Ce bloc fait l'objet d'une certification                              |
| Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 16958 - Manager et développer les compétences                  | <b>Compétences attestées :</b><br>Réaliser un diagnostic prévisionnel des emplois, des effectifs et des compétences de l'entreprise au regard des évolutions de ses activités.<br>Etablir et piloter des plans d'actions RH (formation, mobilité,...) pour répondre aux besoins en compétences.<br><b>Evaluation :</b> Etude de cas pratique et assessment<br><br>Ce bloc fait l'objet d'une certification |
| Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 16958 - Manager des équipes dans un contexte de changement     | <b>Capacités attestées :</b><br>Organiser ou animer son équipe et piloter des projets.<br>Accompagner les managers dans l'animation d'une équipe et dans la conduite du changement.<br><b>Evaluation :</b> Etude de cas pratique et assessment<br><br>Ce bloc fait l'objet d'une certification   |

| INTITULÉ   | DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION  |
|--|---|
| Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 16958 - Piloter la rémunération et la masse salariale  | <p><b>Capacités attestées :</b><br/>           Etablir une stratégie globale de rémunération et de reconnaissance.<br/>           Conseiller les managers en matière de rémunération et d'optimisation des budgets de masse salariale.<br/> <b>Evaluation :</b> Etude de cas pratique et assessment</p> <p>Ce bloc fait l'objet d'une certification</p>   |
| Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 16958 - Manager la sécurité et le bien être au travail | <p><b>Capacités attestées :</b><br/>           Prévenir et assurer la sécurité et la santé morale et physique des personnes présentes dans l'entreprise.<br/>           Intervenir en situation de risque et lutter contre toute forme de harcèlement et/ou discrimination<br/> <b>Evaluation :</b> Dossier de recherche présenté à l'oral</p> <p>Ce bloc fait l'objet d'une certification</p>  |
| Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 16958 - Manager les relations sociales individuelles   | <p><b>Capacité attestée :</b><br/>           Adapter les règles internes aux évolutions législatives, en contrôlant la bonne application du droit, et lorsque nécessaire, en appliquant une procédure disciplinaire adaptée.<br/> <b>Evaluation :</b> Etude de cas pratique et assessment</p> <p>Ce bloc fait l'objet d'une certification</p>   |
| Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 16958 - Manager le dialogue social                     | <p><b>Capacités attestées :</b><br/>           Piloter les instances représentatives du personnel, l'animation du dialogue social et la conduite des négociations avec les organisations syndicales.<br/>           Intervenir dans le maintien du climat social, la prévention et la résolution de conflits collectifs.<br/> <b>Evaluation :</b> Etude de cas pratique et assessment</p> <p>Ce bloc fait l'objet d'une certification</p> |

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION                      | OUINON |  | COMPOSITION DES JURYS   |
|--|--------|--|---|
|  |        |  |   |
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X      |  | Le directeur de l'organisme certificateur ou le responsable pédagogique du centre, trois professionnels RH                              |
| En contrat d'apprentissage                                       | X      |  | Le directeur de l'organisme certificateur ou le responsable pédagogique du centre, trois professionnels RH                              |
| Après un parcours de formation continue                          | X      |  | Le directeur de l'organisme certificateur ou le responsable pédagogique du centre, trois professionnels RH                              |
| En contrat de professionnalisation                               | X      |  | Le directeur de l'organisme certificateur ou le responsable pédagogique du centre, trois professionnels RH                              |
| Par candidature individuelle                                     | X      |  | Le directeur de l'organisme certificateur ou le responsable pédagogique du centre, trois professionnels RH                              |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2008                      | X      |  | Le directeur de l'organisme certificateur ou le responsable pédagogique du centre, deux professionnels RH et deux intervenants du titre |

|                                   |  |   |
|-----------------------------------|--|---|
| Accessible en Nouvelle Calédonie  |  | X |
| Accessible en Polynésie Française |  | X |

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**
**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**
**Base légale**
**Référence du décret général :**
**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 3 octobre 2007 publié au Journal Officiel du 13 octobre 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles Enregistrement pour 2 ans avec effet au 13 octobre 2007 jusqu'au 13 octobre 2009

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**
**Références autres :**

Arrêté du 24 mai 2013 publié au Journal Officiel du 16 juin 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Responsable en management des ressources humaines" avec effet au 16 juin 2013, jusqu'au 16 juin 2016.

Arrêté du 8 juillet 2009 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau I, sous l'intitulé Responsable des ressources humaines avec effet au 21 juillet 2009, jusqu'au 21 juillet 2013

**Pour plus d'informations**
**Statistiques :**

90% des titulaires du titres sont en poste dans les 6 mois suivant l'obtention de leur titre

**Autres sources d'information :**

[www.supdesrh.com](http://www.supdesrh.com)

<http://www.supdesrh.com>

**Lieu(x) de certification :**

SUP des RH 54 bis, rue Dombasle  
75015 PARIS

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

SUPdesRH – Ecole Supérieure Privée des Ressources Humaines – 54 bis, rue Dombasle 75015 Paris SUPdesRH Formation continue : 54 bis rue Dombales 75015 Paris

CFA des Ressources Humaines : 54 bis rue Dombasle – 75015 Paris

CFA des métiers de la Santé et Solidarité : 15, rue Aristide Briand - 92300 Levallois

**Historique de la certification :**

Ancien Sigle de l'école Supérieure Privée des RH : SUP'RH

**Certification précédente :** Responsable des ressources humaines

**Certification suivante :** Manager du développement des ressources humaines